

Genre du véhicule Chariot de travail	Marque P E S C H K E	P o n y 8502 A	Fiche d'homologation n° CH 5655.02
---	-------------------------	----------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "PONY" à l'avant du véhicule  
 "8502 A" sur plaquette du constructeur, à droite dans la cabine  
 derrière batterie  
 "85" préfixe au No du châssis  
 Numéro du châssis frappé à droite à l'avant en haut sur cadre  
 Signe d'identification du moteur frappé "124" au centre en haut sur carter du moteur derrière carburateur  
 Constructeur PESCHKE KG., Zweibrücken (D) Importateur M. BOSCHUNG, Schmitten

CHASSIS Nombre d'essieux <u>2</u> Nombre de roues <u>4</u> Entraînement <u>toutes roues</u> Direction au centre <u>AV déclenchables</u> Frein de service <u>méc.exp.int.câble/tringle s.arbres d'entraînem.</u> Frein auxiliaire <u>méc.exp.interne</u> Frein stationn. <u>s.arbres d'entraînement</u> Transmission <u>boîte c.v.reversible mécan.</u> Nombre vit. <u>6</u> Blocage differ. <u>oui</u> Crochet rem. <u>AR= oui</u> Vitesse max. <u>25</u> km/h	MOTEUR Genre <u>cyl.opposés</u> Temps <u>4</u> Marque <u>V W</u> Carbur. <u>B</u> Type <u>124</u> Position <u>au centre</u> Nombre cyl. <u>4</u> Alésage <u>85,5</u> Course <u>69</u> Cylindr. <u>1584</u> cm <sup>3</sup> CV-impôt <u>8,07</u> CV-puiss. <u>46</u> DIN à <u>3600</u> t/m Refroidissement <u>air</u> Bruit <u>80</u> dB (A) à <u>3600</u> t/m Amortissement bruit <u>1/876 x Ø 120</u>
CARROSSERIE Forme <u>ouverte avec arceau de sécurité</u> <u>sur demande avec toit-abri</u> Nombre de places : Total <u>1</u> ; AV <u>   </u> ; milieu <u>   </u> ; AR <u>   </u> ; Places debout <u>   </u>	

DIMENSIONS	Voie	AV	930	AR	892
§) Diam. braquage		G	4,2	DR	5,2
Empattement	1650	/	/	/	/
	Dimensions ext.	Dimensions int.			
Longueur	2450	1010			
Largeur	1110	1000			
Hauteur	2025	200			
Porte à faux	AV 330	-			
	AR 470	360			
	lat. -	-			

POIDS (S)	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	555		745	1300
Charge utile				
Total				1300
Garantie fabr.	1000		2200	2700
Dimens. pneus	6-12 6PR		7.50-18 6PR	
Charge p. essieu	820 (3,75)		2040 (2,5)	
Variantes de pneus:				
	AV= 6.50-12 6PR 1080 (3,6)			
	AR= 7.50-18 8PR 2340 (3,25)			

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 V

Feux de route \_\_\_\_\_ Avertisseur optique \_\_\_\_\_

Feux de croisement M (E) ou K21003 Feux de position A (E) ou K21003

Feux de gabarit \_\_\_\_\_ Feux de brouillard \_\_\_\_\_

Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 90 (dB/A)

Essuie-glace 1/électrique Lave-glace \_\_\_\_\_

Feux arrière 2/R (E) Catadioptres 2/I (E)

Feux stop \_\_\_\_\_ Feux de recul \_\_\_\_\_

Eclair. plaque contr. 1/séparé Plaque forme haute/oblongue

Rétroviseur 2/de chaque côté Indic. vitesse km/h+CT

Indic. direction clign. 4/avec lampe-témoin

AV 1 (E) latér. - AR 2a (E)

Avert. clign. oui Lampes de travail -

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Chariot de travail

Marque & type PESCHKE Pony 8502 A

Homologation n° CH 5655 02

Forme de la carr. ouverte

Places ass. : Total 1 ( \_\_\_\_\_ avant)

Poids à vide sel. bull. Carburant B

Charge utile pesage CV 8.07

Cylindrée 1584 cm<sup>3</sup>

Poids total \_\_\_\_\_ Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. homologué = 850185

§) Sur les véhicules avec engins de travail, les dimensions, le poids et l'équipement doivent être contrôlés (voies et largeur variables).

L'équipement pour les deux directions de marche doit correspondre à l'OCE.

Lorsque des feux montés à demeure sont recouverts par les engins de travail, des feux semblables, amovibles, doivent être montés.

A noter dans le permis de circulation, page 4:

- lors de l'utilisation d'engins de travail, la charge sur l'essieu de direction doit être de 20% du poids de fonctionnement du véhicule. Les charges sur les essieux, garanties par le constructeur, ne doivent pas être dépassées.
- Clignoteur tournant exigé seulement avec l'équipement d'hiver.

Lieu et date de l'expertise  
Berne, 24.7.73

La commission d'expertise